VOTRE SÉJOUR AUX SAINTES MARIES DE LA MER

Extrait de la présentation de la ville par l'office de tourisme local.

LES SAINTES MARIES DE LA MER

Le village des Saintes Maries de la Mer, terre d'accueil, de tradition et de pèlerinage, est construit entre ciel et mer, là où le Rhône embrasse la Méditerranée.

Site de légende, son rivage accueillit, à l'aube de la chrétienté, Marie Jacobé, Marie Salomé et leur servante Sara, chrétiennes persécutées fuyant la Palestine sur une barque sans gouvernail. Le village offre au visiteur l'image de son église altière et protectrice et promet une visite riche d'émotions sous une lumière toujours nouvelle.

A l'ombre de son clocher roman, le visiteur flâne dans les ruelles pavées, sur les traces des pèlerins. Du toit de l'église, le regard à l'affût, nez et cheveux au vent, il se laisse gagner par l'émotion des grands espaces, scènes futures de découvertes et de rencontres chaleureuses avec les hommes et les femmes manadiers qui cheminent à cheval sur les pâturages de taureaux promis à un avenir glorieux.

Du village, ses pas le guident vers les dunes, les plages de sable fin, les vastes étendues de roseaux et les manades. Amoureux de nature et de grands espaces, il goûte aux joies des promenades pédestres et équestres, admire le ballet des oiseaux, cède à l'ivresse de la navigation et de la glisse par grands vents.

Les Saintes Maries de la Mer s'érigent en capitale pour qui s'éprend de la Camargue, envoûté par sa beauté sauvage, sa culture et ses traditions vivantes et authentiques.

Le camping où vous séjournerez est un établissement moderne, comportant tout le confort et surtout la sécurité qu'on est en droit d'attendre pour un séjour de plusieurs jours.

Situé à côté de la plage, il se trouve à 5 minutes (à pied) de :

- centre ville avec tous commerces, restaurants, boutiques, cabinet médical, vétérinaire, pharmacie, etc.
- grande surface Intermarché

En 10 minutes, vous atteignez le port de plaisance.

Vous aurez le choix entre farniente et découverte de la région. De nombreuses activités sont proposées. Possibilités de balades à pied, à vélo, à cheval, en calèche, en bateau...

Nous vous laissons découvrir.

Le CCC Est vous souhaite un agréable séjour aux Saintes Maries de la Mer







Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC et FICM

Les Saintes Maries de la Mer - **Camping Paradis - La Brise de Camargue** Du jeudi 17 février au jeudi 24 mars 2022

Adresse: Rue Marcel Carrière, 13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS: Degrés sexagésimaux: N 43°27'20.78"

E 4° 26′ 9.87″

Degrés décimaux : N 43.455782° E 4.436070

Organisateurs: équipages Quirin Marcel et Lallemand Michel

Inscriptions à adresser à : M. et Mme QUIRIN Marcel 6 place Jules Ferry 84600 - VALRÉAS

Tél: 06 51 00 50 25 - **E mail**: cccest.a.quirin1@orange.fr

Participation:

Chèque 01 : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping: Forfait une semaine au camping, par équipage : 140,00 € (avec électricité)

Taxe de séjour offerte par le CCC EST.

Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur le site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller au CCC EST.

Remarques:

- Vous n'avez qu'un seul interlocuteur : le CCC Est
- Vous pourrez vérifier les tarifs du camping sur place ou dès à présent sur le site de l'établissement.
- Vous bénéficiez de vraies places de camping, avec accès facile et surtout sortie rapide en cas de besoin.

















CONTRAT DE VENTE





Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

 Forfait une semaine au camping: 14 Taxe de séjour offerte par le CCC Est Total: 	0:@	chèque	A.C.C.		
Périodes	OUI	NON	Observ	rations éventuelles	
Du 17 au 24 février 20	22				
Du 24 février au 3 mars 20	22			S	
Du 3 au 10 mars 20	_			9	
Du 10 au 17 mars 20					
Du 17 au 24 mars 20				6	
Du 17 du 21 mais 20					
Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les pourboires, les assurances "annulation et rapatriement" etc. Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui □ Non □ Si OUI, □ Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie. ou : □ Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :					
au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous : https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/ * Tarif 2018 : 2,6 % du prix du voyage			Ma signature ci-dessous impliq - Des conditions générales et pc page de cette revue) dont j'ai pi remplaçant trouvé par mes soir départ 10€, de 30 à 21 jours 10	uue racceptation : ritriculières des conditions de vente (voir en dernière ris connaissance en particulier en cas d'annulation sans ns, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2	
Intolérances alimentaires :				ours 100% du prix. Ite sortie, ainsi que tout changement de ce programme à	
Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :			l'initiative de l'organisateur. -L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC. -Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle		
Madame : NON OUI LESQUELLES :			Association d'utilisateurs de ca préfecture de l'Yonne. Bénéficia	ts par l'assurance responsabilité civile de l'association. mping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en ire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ surance MACIF n° 15195976.	
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :			A	A	